Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 007-210703435-20260930-DB_45_2026-DE

Délibération n°45 - 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ARDECHE 07

N° 45 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- **En exercice: 15**
- **Présents : 15**
- **Votants : 15**
- **Absents : 0**

De la COMMUNE DE VINEZAC
Séance du 30 septembre 2026 à 18h30

Date de convocation : 25 septembre 2026
Date d'affichage : 1er octobre2026

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : M. LAURENT André

Présents : MM André LAURENT, Thomas Inselin, Guillaume GRASSET, Mmes Karine LADET, Laurence BROUSSE-KOCH, Aurore LASSON, Danièle ROURESSOL, Sarah WARTENA, Isabelle MANENT, Mme Amandine MOLLIER, MM. Régis ARLAUD, Pierric LIMOUSIN, Gilles CHAROUSSET, Guillaume EXBRAYAT, et Guillaume LOPEZ.
Absent :
Secrétaire de séance : Mme Karine LADET

Objet : Validation travaux voirie 2026 et Demande subvention à la CCBA

Le Maire donne la parole à l'adjointe chargée des travaux de voirie.

L'adjointe donne la liste des travaux de voirie proposé par la commission à savoir :

- 1 VC 9 route des Crozes partie 1
- 1 Bis VC 33 Chemin de Courte Oreille
- 2 VC 9 route des Crozes partie 2 et construction mur de soutènement
- 2 bis VC 34 Impasse de la Sauzede
- 3 VC 20 RD 103 / Chemin de Merzelet
- 4 VC 14-15 Croisement 4 chemins Boudes Grand Serre
- 4 bis VC 14 Route de Prunias (en complement VC14-15)
- 5 VC 25 Route des Freydeyres
- 6 VC 4 Route des Lombards
- 7 VC 24 route du Fez
- 7 bis VC 13 route du Devés
- 8 VC 25 route des Freydeyres n°180 à 204

Ces travaux sont chiffrés pour un montant de 64 872 € HT

Le maire propose au conseil de déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas dans le cadre du fonds d'investissement pour les travaux de modernisation et de requalification de la voirie communale.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 007-210703435-20260930-DB_45_2026-DE

Il rappelle le montant des travaux soit 64 872,00 HT
Il sollicite une demande d'aide de 50 % soit un montant de 32 436.00 €

Après délibération le conseil à l'unanimité décide :

- De Valider les travaux indiqués ci-dessus
- D'autoriser le maire à déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux auprès de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

Ainsi fait et délibéré, les JOUR, MOIS et AN que dessus.
Acte rendu exécutoire après le dépôt

Fait à Vinezac le 1er octobre 2026

Le maire

MAIRIE DE VINEZAC 07 (Ardèche)

Le Maire,
André LAURENT